

LE DEVOIR

LE MONDE

Sommet européen: les casseurs débordent les forces de l'ordre

Page B 7

LES SPORTS

Retour-surprise de Mario Lemieux

Page B 6

Vol. XCI N° 281

LE VENDREDI 8 DÉCEMBRE 2000

87c + TAXES = 1\$

Les artisans démasqués



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

TOUT en couleurs, ce masque fait de verre coulé dans le sable est une création de l'artiste Diane Ferland. Cet objet et bon nombre d'autres créations québécoises seront offerts aux regards du public au Salon des métiers d'art, ouvert hier et qui se déroulera jusqu'au 23 décembre. Le 45^e Salon des métiers d'art met en vedette 350 artisans qui exposeront quelque 6000 jouets, bijoux, vêtements, décorations et accessoires de table.

Réforme scolaire

Legault s'entend avec les profs

Les syndicats n'obtiennent que la création d'une «table de suivi»

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
LE DEVOIR

À l'issue d'un tête-à-tête entre le ministre et les enseignants hier, le débat sur la recherche de moyens pour faciliter l'implantation de la réforme a été renvoyé à une «table de suivi sur la réforme», qui jettera un œil la semaine prochaine sur les solutions proposées par les syndicats d'enseignants.

Tandis qu'ils étaient entrés avec l'espoir d'engagements concrets quant aux mesures leur permettant

d'appliquer la réforme plus sagement, les enseignants sont ressortis de ce huis clos avec le ministre de l'Éducation, François Legault, riches d'une... promesse d'examen de leurs demandes dans le cadre d'un comité de suivi sur la réforme, composé de tous les acteurs du milieu de l'éducation.

«C'est sûr que nous aurions aimé avoir des réponses dans l'immédiat, mais nous avons au moins une ouverture à dire oui», a commenté Johanne Fortier, présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ), à l'issue de la rencontre, qui a été

meublée parfois de propos «vigoureux» et «où le ton a monté entre les parties».

Essouffés par l'application d'une réforme où la formation semble manquer, les enseignants n'auront donc obtenu de cet échange de dernière minute qu'une promesse de clarifier dans un message public la position ministérielle sur l'application de la réforme et la nature du redoublement, en plus d'un report de l'ensemble de leurs préoccupations à un comité

VOIR PAGE A 10: LEGAULT

L'agriculture «menace»

les campagnes

Une vaste coalition réclame une réforme des politiques et des pratiques agricoles

LOUIS-GILLES FRANÇEUR
LE DEVOIR

L'agriculture industrielle d'aujourd'hui est devenue une «menace tant pour l'environnement [que pour] la santé publique et la paix sociale des milieux ruraux» en raison notamment de «l'échec» des politiques gouvernementales en matière d'assainissement agricole et de contrôle de la pollution diffuse.

Ce cri d'alarme a été lancé hier par des écologistes, des représentants municipaux et du secteur de la santé à Québec, où se terminait le congrès de l'Union des producteurs agricoles (UPA) et au moment même où cet organisme dévoilait ses nouveaux engagements en «agroenvironnement» (voir page A 3).

Les signataires de ce cri d'alarme en forme de manifeste pour une agriculture plus compatible avec le milieu rural et ses habitants se sont regroupés au sein d'une nouvelle Coalition pour le développement d'une agriculture durable. On y retrouve le Centre québécois pour le droit de l'environnement (CQDE), le Collège québécois des médecins de famille, le Conseil des directeurs de santé publique, le Regroupement national des conseils régionaux en environnement du Québec (RNCREQ), l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCEN).

Cette coalition, dont la composition traduit l'élargissement de l'opposition aux pratiques agricoles actuelles, conclut à «l'échec des diverses stratégies d'assainissement agricole» mises en avant par les

VOIR PAGE A 10: MENACE

■ Lire aussi en page A 3: L'UPA accélère sa stratégie environnementale

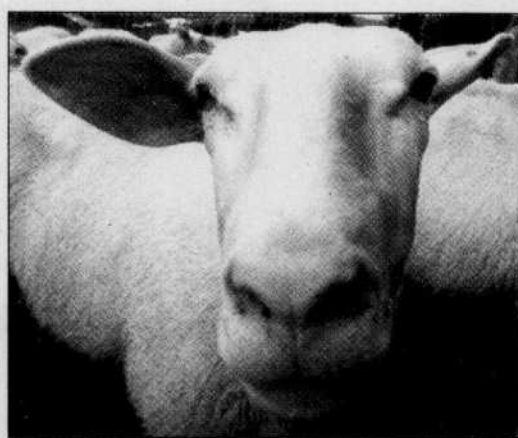
INDEX

Annonces.....	B 6	Monde.....	B 7
Avis publics ..	B 8	Mots croisés ..	B 8
Bourse.....	A 6	Météo.....	B 4
Cinéma.....	B 10	Plaisirs.....	B 2
Culture.....	B 8	Sports.....	B 6
Éditorial.....	A 8	Télévision.....	B 9
Idées.....	A 9	Tourisme.....	B 4

Tremblante du mouton

Alerte en Gaspésie

Le tiers du cheptel de la région sera sacrifié pour empêcher une nouvelle épidémie

VALÉRIE DUFOUR
LE DEVOIR

ARCHIVES LE DEVOIR

La Gaspésie est de nouveau aux prises avec la tremblante du mouton.

Craignant une nouvelle propagation de la tremblante du mouton, le gouvernement fédéral a ordonné l'abattage de plus de 1300 bêtes dans la région de la Matapédia, en Gaspésie. Du coup, plus du tiers du cheptel régional disparaîtra d'ici Noël.

En 1997, une épidémie de la tremblante du mouton avait frappé l'élevage de la Bergerie Patapédia, située dans le village montagneux de L'Ascension-de-la-Patapédia. La maladie avait forcé la mise à mort de 230 bêtes et la surveillance étroite du troupeau pour les cinq prochaines années.

Lors d'une récente inspection, un nouveau cas de tremblante a été détecté. Il n'en fallait pas plus pour déclencher le processus de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA).

La tremblante du mouton se transmet par ingestion, principalement à la naissance des agneaux. L'agent infectieux est présent dans le liquide amniotique et les membranes fœtales de la brebis. Ces résidus peuvent infecter son propre agneau ou celui d'une

VOIR PAGE A 10: ALERTE

■ À lire aussi en page A 10: De la tremblante du mouton à la vache folle

John Lennon, 1940-1980

La mort de Lennon a la vie longue

Pas moyen de regretter l'absence du Beatle assassiné le 8 décembre 1980: l'industrie du souvenir assure sa présence à perpète. Vingt ans de déni de réalité collectif.

SYLVAIN CORMIER

S'il vous plaît, de grâce, ne m'obligez pas à retourner là. Devant la guérite dorée. Angle 72^e rue Ouest et Central Park. Veux pas. Veux plus. J'ai mis trop d'efforts à enfouir ces images-là au fond de ma mémoire. Voyez, elles remontent. La photo de Paul Goresch montrant le futur assassin (entre fans, c'est une règle, un déni commun: ne jamais le nommer) en compagnie de Lennon, celui-ci lui signant un exemplaire de l'album *Double Fantasy*, quelques heures avant l'heure (22h50, faut-il le préciser?). Et puis la photo à la morgue, en blanc trop blanc sur gris à la une implacable du *New York Daily News* ou du *New York Post*, j'ai oublié lequel. Veux pas chercher l'info dans mes archives Lennon. Cet article anniversaire, j'en ai déjà soufflé les bougies le 8 décembre 1995, au 15^e. Ça devrait suffire, non?

J'y avais inclus ce qu'on doit inclure dans ces rappels nécrologiques à chiffres ronds, sur le thème où-étiez-vous-quand-c'est-arrivé. Ils aiment ça, dans les journaux et revues: ça personnalise. Et ils aiment encore plus ça quand on pose la question à d'autres célébrités: l'effet est décuplé. La revue baby-boomienne *Rolling Stone* a ainsi rassemblé un tel lot d'anecdotes bien senties pour son numéro spécial de janvier 1981, puis refait un autre tour de table en 1990, en 1995, et rempile évidemment en 2000. Qui s'est douloureusement souvenu, cette fois-ci? Peu de copains de l'aristocratie rock: après trois ponctions, la plupart ont déjà donné, de Billy Joel à Paul Simon. Tout de même, Keith Richards, Phil Spector, Marianne Faithfull et David Crosby s'y collent. «J'étais Downtown sur la 5^e avenue, je croyais qu'il s'en tirerait, que c'était seulement une blessure», témoigne le cher Keith. Mais, solution pratique et vendeuse, ce sont surtout les nouveaux héros du rock qui causent Lennon, sur le ton j'étais-trop-jeune-quand-c'est-arrivé-mais-c'était-drôlement-terrible-quand-même. De Wyclef Jean à Rob Thomas à Billy Corgan, ce sont des souvenirs rapportés qui remplissent les pages commémoratives: leurs papas et mamans ont beaucoup pleuré. «Ma belle-mère pense encore parfois à Lennon, et



ARCHIVES LE DEVOIR

Tout se passe comme si le Beatle à petites lunettes rondes n'était pas mort du tout.

VOIR PAGE A 10: LENNON

• LES ACTUALITÉS •

FUSIONS MUNICIPALES

Bourque lance une pétition en appui au projet Harel

Le maire de Montréal veut recueillir 100 000 signatures tandis que les opposants souhaitent réunir 40 000 manifestants ce week-end

ÉRIC DESROSIERS
LE DEVOIR

Après avoir longtemps ridiculisé ce genre de tactique, le maire de Montréal a finalement décidé d'y aller à son tour de sa propre pétition, mais en faveur celle-là du projet du gouvernement de fondre en une seule toutes les municipalités de l'île.

«On ne pouvait pas rester spectateurs, a expliqué Pierre Bourque hier. Il faut montrer qu'il existe un fort soutien en faveur de la loi 170.» Se disant toujours aussi convaincu que le gouvernement ne reculera pas avec son projet, il a poursuivi: «C'est une façon de finir de façon positive une campagne entreprise il y a plus d'un an et demi. Ça montrera aussi, plus tard, qu'il y avait eu un débat démocratique autour de la question.»

Il était tout de même difficile hier de ne pas voir dans l'opération une façon de faire contrepoids à la grande manifestation organisée par les maires des municipalités de banlieue dans l'île, dont l'objectif est de faire descendre dans la rue, dimanche, 40 000 opposants au projet gouvernemental.

Pierre Bourque s'est fixé pour objectif de recueillir 100 000 signatures d'appui d'ici le 17 décembre, soit 10 000 signatures en moyenne par jour. Il a reconnu qu'à défaut d'être très ambitieux, l'objectif se voulait «un chiffre qui frappe l'imagination». Au lendemain de la campagne, le maire de Montréal en rapportera les fruits à Québec.

La Ville de Montréal consacra à l'exercice les derniers 50 000 \$ d'un budget total de 900 000 \$ alloué, au cours de la dernière année et demie, à la promotion du projet de son maire, «Une île, une ville». La collecte de signatures devrait s'accompagner d'une campagne «d'information» qui commençait hier avec

la publication d'une lettre ouverte dans les journaux et qui devrait se poursuivre par le moyen de différentes apparitions publiques, notamment à la télévision et à la radio. Les personnes intéressées à donner leur appui à la démarche du maire pourront le faire notamment à l'hôtel de ville, dans les bibliothèques municipales et aux bureaux d'Accès Montréal ainsi que par téléphone (1 866 811-8117), télécopieur (872-6767) ou Internet (www.ville.montreal.qc.ca).

Manifestation d'opposition dimanche

Mieux nantis, avec un fonds commun de lutte de quatre millions auquel s'ajoutent les budgets propres à chaque ville, qui s'élèvent par exemple à 750 000 \$ dans le cas de la seule municipalité de Baie-d'Urfé, les maires de l'Union des municipalités de banlieue sur l'île de Montréal (UMBM) prétaient hier la dernière main à l'organisation d'une grande manifestation qui aura lieu dimanche au centre-ville de Montréal. Placé sous le thème «Je marche pour ma ville», l'événement se verra une démonstration de force contre le projet de fusion municipale. Le défilé se mettra en branle à 14h, à l'angle University et René-Lévesque, avant de se transformer en grand rassemblement sur l'avenue McGill College.

Conscient du défi que représente la réalisation de l'objectif de 40 000 manifestants, fixé depuis des semaines, les maires de banlieue n'économisent aucun effort pour convaincre leurs concitoyens de se joindre à eux malgré la neige et le magasinage des Fêtes. Les citoyens de Verdun ont même eu la surprise, cette semaine, de recevoir par téléphone un message préenregistré de leur maire (et président de l'UMBM), Georges Bossé, les pressant de prendre la défense de leur ville en investissant la rue avec lui.

Harel veut forcer les villes à limiter les hausses de taxes

L'augmentation ne pourrait excéder 5 % par an

FRANÇOIS CARDINAL
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

Les juristes du ministère des Affaires municipales et de la Métropole, Louise Harel, se pencheront aujourd'hui sur la possibilité d'inclure dans le projet de loi sur les fusions un plafond de hausses de taxes de 5 %. Le document législatif ne prévoit pour l'instant aucune mesure de la sorte, les municipalités ayant le loisir d'atteindre le taux de taxation uniforme du jour au lendemain malgré la possibilité d'étendre ce processus sur dix ans. Mais à la sortie de la dernière journée de commission parlementaire sur ledit projet de loi, la ministre des Affaires municipales et de la Métropole, Louise Harel, a confirmé qu'elle envisageait la possibilité de limiter à 5 % les éventuelles hausses des taux de taxation.

Si le projet de loi était adopté tel quel, les conseils municipaux des cinq futures villes de Montréal, Longueuil, Québec, Hull-Gatineau et Lévis pourraient décider dès la première année d'augmenter les taxes des arrondissements comme bon leur semble pour atteindre le taux global de taxation uniformisé (TGTU). Seule une option facultative existe dans le projet de loi qui permet aux municipalités dont les citoyens connaissent une hausse de leur fardeau fiscal de s'autodiscipliner en fixant un seuil minimum d'augmentation de 5 % par année. Mais certains intervenants qui ont défilé lors des auditions publiques de huit jours ont demandé à la ministre Harel de fixer plutôt un seuil limite de hausses de taxes afin que les citoyens n'aient pas de mauvaises surprises. «On va en discuter, a lancé Mme Harel hier. J'aurai demain [aujourd'hui] une très bonne discussion avec les légistes à ce sujet.»

Par ailleurs, la ministre a dit sentir un vent de changement parmi les opposants à sa réorganisation. Elle se réjouissait hier d'avoir vu les maires apporter tout au long des auditions des éléments constructifs à sa réforme plutôt que de tenter vainement de la démolir. «Presque sans exception, tous ceux et celles qui sont venus ont accepté de participer à la bonification [du projet de loi]. C'est une dynamique à laquelle plusieurs ont résisté pendant très longtemps, mais nous sommes à une nouvelle étape qui les amène à participer, un peu à reculons, c'est certain, afin d'être sûrs que [la réorganisation] res-

semble à ce qui peut se faire de mieux.»

Elle a de plus exhorté les opposants qui n'ont toujours pas baissé les armes à embarquer dans le train des fusions plutôt que de perdre temps et argent devant les tribunaux. «Une guérilla judiciaire à ce stade-ci serait tout à fait déplacée, a-t-elle dit. D'une façon répétée, tous les opposants aux regroupements en Ontario, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et, plus récemment, au Québec ont constaté que les tribunaux avaient une jurisprudence constante en cette matière. Une guérilla judiciaire serait un gaspillage d'argent.»

De son côté, l'opposition libérale a décrié «l'improvisation» qui a lieu sur les banquettes du pouvoir. Le critique en matière d'affaires municipales, Roch Cholette, a dénoncé le fait que les citoyens ne savent toujours pas dans quoi ils embarquent et pour quelles raisons. «Pour qui, cette réforme? Pourquoi cette réforme? Combien va coûter cette réforme? À quelques jours d'un bailloin, le fait que le gouvernement ne soit pas capable de répondre à ces trois questions est hautement inquiétant», a-t-il ajouté.

Les propos tenus par les parlementaires ont fait suite à la présentation de trois derniers mémoires au cours de la journée. La Ville de Lachine est d'abord venue demander à la ministre de ne pas la fusionner avec sa voisine, la Ville de LaSalle. Elle souhaiterait plutôt que les deux municipalités forment deux arrondissements distincts plutôt qu'un seul, comme cela est prévu dans le projet de loi.

La Fédération des policiers municipaux du Québec a pour sa part expliqué pourquoi elle estime nécessaire que la réorganisation de la carte policière soit faite indépendamment de la réforme municipale, qu'elle appuie par ailleurs. Il y aurait ainsi plus de chances de conclure des conventions collectives justes et équitables, a fait valoir le président, Yves Prud'homme.

Finalement, l'Institut de développement du Québec a donné son appui au gouvernement tout en proposant une liste de recommandations, notamment que la création des nouvelles villes n'engendre aucune augmentation des dépenses, que les hausses de taxes soient limitées à 5 % et que les futurs conseils municipaux n'aient pas le pouvoir de fixer des taux différents de taxation foncière par arrondissement.

TENDEZ LA MAIN
AUX PLUS DÉMUNIS

LE JEUDI 14 DÉCEMBRE DE 6H À 19H,
AU PROFIT DE JEUNESSE AU SOLEIL

La **GUIGNOLÉE**
des employés de **Radio-Canada**
en collaboration avec
Le Devoir et **Télé-Québec**



Pascale Nadeau
Radio-Canada



René Homier-Roy
Radio-Canada



Sophie Durocher
Télé-Québec



Anne-Marie Dissault
Télé-Québec



Jean Dion
Le Devoir

VOUS INVITENT À VENIR DÉPOSER DES DONS EN ARGENT ET DES DENRÉES NON PÉRISSABLES À CES POINTS DE COLLECTE :

- Maison de Radio-Canada, 1400, boul. René-Lévesque Est
- En face de Radio-Canada, côté nord du boul. René-Lévesque Est (entre 6h et 9h 30)
- Le Devoir et Télé-Québec, rue de Bleury (entre de Maisonneuve et Président-Kennedy)
- Pétro-Canada, coin Sherbrooke Est et Haig
- Pétro-Canada, face à la station Henri-Bourassa
- Stationnement incitatif de l'AMT, près de l'Hippodrome de Montréal
- Centre commercial Place Longueuil
- Les jardins Dorval (site CBC jusqu'à 19h 30)
- Avenues du Mont-Royal et du Parc
- Jeunesse au Soleil, 4251, rue Saint-Urbain, entre Rachel et Marie-Anne

- Chez votre épicerie IGA participant de l'Île de Montréal
- Caisse populaires participantes de l'Île de Montréal (dons en argent seulement)



www.radio-canada.ca/guignolee

AMENEZ VOS ENFANTS!

Les personnages des émissions jeunesse de Télé-Québec et de Radio-Canada recevront vos dons.
• 2^e étage de Place Versailles (de 11h à 19h)



CBC Radio-Canada

LE DEVOIR Desjardins



Les investissements en santé ont grugé les surplus réalisés

PRESSE CANADIENNE

Québec — La bonne performance de l'économie a provoqué une forte croissance des revenus du gouvernement.

Mais cette bonne nouvelle est vite remplacée par une mauvaise: les dépenses ont grimpé de façon spectaculaire, en particulier dans le réseau de la santé. Les établissements ont eu besoin de 265 millions de plus tandis que les médecins ont empoché des hausses salariales de 165 millions en juin dernier.

Et obligé de rembourser sa dette avec un dollar canadien anémique, le gouvernement parvient donc de peine et de misère à maintenir l'équilibre budgétaire, indique la Synthèse des opérations financières rendue publique par le ministère des Finances hier. On y montre qu'au 30 sep-

tembre dernier, les recettes avaient grimpé de 825 millions, dont 440 millions provenant de l'impôt des particuliers et 110 millions du fonds des services de santé. La TVQ a aussi rapporté 6 % de plus que prévu, totalisant 7,1 milliards. Les transferts fédéraux ont aussi augmenté de 225 millions passant à 7,5 milliards.

Parallèlement, les dépenses ont augmenté de 790 millions, dont 590 millions en diverses dépenses de fonctionnement, la majeure partie, soit presque un demi-milliard, provenant du secteur de la santé.

Les opérations courantes des établissements ont nécessité une injection de 265 millions, que la ministre Pauline Marois a annoncé cette semaine, tandis que 165 millions sont allés aux médecins et 35 millions pour couvrir la hausse des coûts des médicaments des personnes

âgées à faible revenu et des prestataires de l'aide sociale.

Le ministre des Finances, Bernard Landry, a applaudi à la bonne santé de l'économie québécoise et espère boucler l'année financière avec un surplus digne de ce nom. Il compte sur les dépenses des Fêtes et les impôts des entreprises pour y parvenir.

«J'ai une grosse augmentation [des revenus] que la santé m'a mangée, mais mon espoir, c'est que les dépenses de santé vont se stabiliser et que les rentrées ne se stabiliseront pas», a-t-il souhaité.

Les dépassements budgétaires des autres ministères totalisent 125 millions. Quant au service de la dette, il accapare 200 millions de plus, un bond de 4,4 % causé notamment par la faiblesse du dollar canadien par rapport au dollar américain et au yen japonais.

Ottawa convoque les provinces à un sommet afin de mieux orchestrer la lutte contre le crime organisé

FRANÇOIS CARDINAL
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

Mettant fin à un gel des pourparlers qui a semé l'inquiétude à Québec, le gouvernement fédéral a convoqué les provinces à une nouvelle ronde de négociations au sujet de la lutte contre le crime organisé lundi prochain. Lors des quatre jours de discussions qui auront lieu dans la région d'Ottawa, Québec s'attend à ce que le fédéral dépose une série de textes législatifs qui répondront à ses revendications, a indiqué la ministre de la Justice, Linda Goupil, hier.

En septembre dernier, Ottawa s'était montré ouvert à apporter des modifications au Code criminel afin d'y intégrer une loi anti-gangs ou, du moins, des mesures pour lutter plus efficacement contre les bandes de motards criminels. Québec revient cette fois à la charge en réitérant l'importance d'amender la loi de telle sorte qu'il soit plus facile d'arrêter des gens liés de près ou de loin à une organisation criminelle et, surtout, de les faire condamner. «C'est ce qui est important pour nous», a renchérit la ministre. Québec maintient les mêmes de-

mandes qu'avant les élections fédérales, à savoir qu'un juge, sur présentation d'une preuve suffisante, puisse déclarer qu'un groupe donné constitue un groupe criminel et que l'appartenance à un tel groupe constitue une infraction criminelle. D'autres suggestions formulées par Québec visent notamment à interdire le recrutement et à reconnaître l'intimidation comme un crime spécifique. La ministre Goupil estime que ces possibles modifications ne dérogent pas à la Charte des droits et libertés. Il y a quelques semaines, Québec invitait ainsi Ottawa à procéder à un renvoi à la Cour suprême si un doute subsistait. «Il est toujours possible de le faire», a indiqué la ministre tout en précisant que cela ne prend pas beaucoup de temps.

Québec estime nécessaire que le Canada se dote d'une loi anti-gangs digne de ce nom puisque, depuis l'ajout au Code criminel en 1997 de certaines mesures à cet effet, aucune condamnation n'a été obtenue à la suite d'un procès. La situation est d'autant plus urgente, clame Québec, que selon les renseignements policiers, le Québec a connu, depuis 1994, 13 disparitions, 151 meurtres et 170 tentatives de meurtre liés à la guerre des motards.

loto-québec résultats

499 Tirage du 2000-12-06

02 14 21 25 32 47

Numéro complémentaire: 22

GAGNANTS	LOTS
6/6	3 666 666,70 \$
5/6+	3 173 234,80 \$
5/6	280 1 484,80 \$
4/6	13 121 60,70 \$
3/6	230 612 10,00 \$

Ventes totales: 12 824 037 \$

Prochain gros lot (approx.): 2 000 000 \$

499 Tirage du 2000-12-06

05 08 10 13 26 44

Numéro complémentaire: 33

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 1 000 000,00 \$
5/6+	1 50 000,00 \$
5/6	27 500,00 \$
4/6	1 659 50,00 \$
3/6	25 282 5,00 \$

Ventes totales: 575 500,50 \$

Promotion Double Jeu*

499 + 499 Tirage du 2000-12-06

01 17 35 41

GAGNANTS	LOT
50	200,00 \$

*Seules les sélections participant au Loto 499 et au Québec 499 sur le même billet sont admissibles à la promotion.

Extra Tirage du 2000-12-06

NUMÉROS

697366 100 000 \$

97366 1 000 \$

7366 250 \$

366 50 \$

66 10 \$

6 2 \$

Le jeu doit rester un jeu.

Les modalités d'encasement des billets gagnants passent au verso des billets. En cas de dispute entre cette fois et la loi officielle de Loto-Québec, cette dernière a raison.

TVA, le revenu des tirages

LE DEVOIR

LES SPORTS

Lemieux: c'est un retour au jeu!

ASSOCIATED PRESS
PRESSE CANADIENNE

Pittsburgh — Le propriétaire des Penguins de Pittsburgh, Mario Lemieux, a l'intention de mettre fin à sa retraite et de revenir au jeu dans la Ligue nationale.

Le quotidien *USA Today* a d'abord rapporté la nouvelle sur son site Internet hier, puis l'Associated Press l'a confirmée, citant une source d'information qui a parlé sous le couvert de l'anonymat.

Agé de 35 ans et membre du Temple de la renommée depuis 1997, Lemieux veut effectuer un retour avec les Penguins le mois prochain.

Un porte-parole des Penguins, Tom McMillan, a refusé de commenter. Les Penguins ont toutefois annoncé qu'il y aura une conférence de presse aujourd'hui pour «faire une annonce majeure».

Quant à l'agent de Lemieux, Tom Reich, il a dit: «Ce n'est pas approprié de faire des commentaires à ce moment-ci.»

Il n'y a aucun règlement spéci-

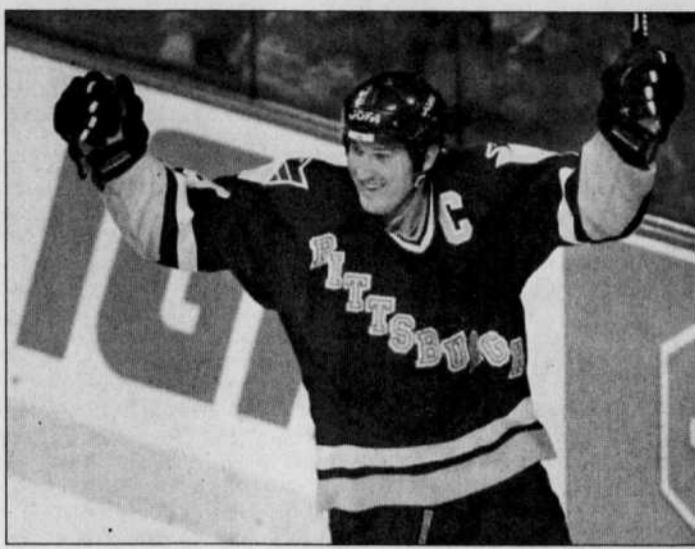
fique dans la LNH qui interdit à un propriétaire d'évoluer avec son équipe. «Il n'y a aucune disposition, aucun règlement qui interdirait à un propriétaire de jouer», a indiqué un porte-parole de la LNH, Frank Brown.

Brown ne pouvait confirmer que Lemieux avait fait savoir à la ligue qu'il envisageait d'effectuer un retour au jeu. «Je ne vous le dirais pas s'il me l'avait dit», a-t-il rétorqué.

Selon le *USA Today*, Lemieux patine depuis deux semaines mais un retour au jeu avant Noël est improbable.

Lemieux, qui a été le meilleur pointeur de la LNH à six reprises et a remporté la coupe Stanley à deux reprises en 13 saisons avec les Penguins, effectuera un retour au jeu pour la deuxième fois.

Il avait été contraint d'abandonner durant la saison 1994-95 pour subir des traitements de radiothérapie contre la maladie de Hodgkin mais il était revenu au jeu l'année suivante et avait remporté le championnat des pointeurs en plus d'être proclamé le



Mario Lemieux, qui a pris sa retraite à la fin de la saison 1996-97, a récolté 613 buts en 745 matchs de la saison régulière. Il planifie un retour au jeu avec les Penguins pour janvier.

joueur par excellence dans la Ligue nationale.

Quand Lemieux a annoncé sa

retraite, il a dit qu'il en avait assez de l'accrochage et de l'obstruction qui étaient permis par la ligue,

mais il a affirmé plus tôt cette année qu'il était satisfait des changements aux règlements qui ont été apportés pour redonner de la rapidité au jeu.

Lemieux a pris sa retraite en 1997 avec une fiche de 613 buts et 1494 points en 745 matchs. Il a été admis au temple de la Renommée lors de la même année. Depuis septembre 1999, il est le propriétaire des Penguins, qui faisaient face à la faillite.

Parmi les anciennes grandes étoiles de la LNH qui avaient annoncé leur retraite pour revenir au jeu par la suite, il y a Gordie Howe et Guy Lafleur.

Howe s'est retiré avec les Red Wings de Detroit à l'âge de 43 ans et a effectué un retour dans l'Association mondiale à 45 ans. Guy Lafleur, lui, a accroché ses patins avec le Canadien à 34 ans et est revenu au jeu avec les Rangers de New York à 37 ans.

Les Penguins présentent une fiche de 13-10-3-1. Ils occupent le deuxième rang dans la section Atlantique de l'Association de l'Est.

HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

Section Nord-Est						
	G	P	N	DPBP	BC	PTs
Toronto	15	7	4	2	91	63 36
Ottawa	15	8	4	0	86	65 34
Buffalo	14	8	2	1	70	63 31
Boston	9	14	3	2	68	97 23
Montréal	9	16	3	0	71	85 21

Section Atlantique						
New Jersey	13	8	5	0	89	64 31
Pittsburgh	13	10	3	1	79	73 30
Philadelphie	12	11	4	0	70	74 28
NY Rangers	14	14	0	0	93	98 28
NY Islanders	8	12	4	2	61	72 22

Section Sud-Est						
Caroline	11	11	3	1	63	72 26
Washington	9	11	6	1	64	72 25
Atlanta	8	11	6	1	71	85 23
Tampa Bay	9	13	2	2	77	96 22
Floride	5	12	5	4	54	74 19

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale						
St. Louis	18	4	3	0	83	46 39
Detroit	16	10	1	2	86	78 35
Nashville	10	12	5	1	65	73 26
Chicago	10	13	2	2	69	78 24
Columbus	8	18	1	1	55	90 18

Section Nord-Ouest						
Colorado	19	5	3	0	86	60 41
Vancouver	15	8	4	2	100	79 36
Edmonton	15	11	4	0	87	78 34
Calgary	6	13	6	4	58	87 22
Minnesota	7	15	4	1	54	71 19

Section Pacifique						
San Jose	16	5	4	0	78	51 36
Dallas	14	7	4	1	72	54 33
Phoenix	13	8	7	0	73	64 33
Los Angeles	12	9	6	0	91	81 30
Anaheim	9	14	4	3	74	95 25

Hier

New Jersey à Buffalo (match du 6 décembre)
Minnesota à Chicago
Toronto à St. Louis (remis au 29 janvier 2001)
Nashville à Calgary
Dallas à Los Angeles

Aujourd'hui

Montréal à Ottawa, 19h00
Buffalo à N.Y. Rangers, 19h00
Floride à Atlanta, 19h30
Colorado à Tampa Bay, 19h30
Philadelphie à Detroit, 19h30
Boston à Columbus, 19h30
Anaheim à Minnesota, 20h00
Vancouver à San Jose, 22h30

Demain

N.Y. Rangers à Boston, 19h00
Pittsburgh à Toronto, 19h00
Ottawa à Montréal, 19h00
Washington au New Jersey, 13h00
Atlanta à N.Y. Islanders, 19h00
Colorado en Floride, 19h30
Chicago à St. Louis, 20h00
Caroline à Calgary, 21h00
Los Angeles à Edmonton, 22h00

Dimanche

N.Y. Islanders à Philadelphie, 19h00
Pittsburgh à Detroit, 19h00
St. Louis à Chicago, 20h00
Nashville à Minnesota, 14h00
Los Angeles à Vancouver, 22h00
Columbus à Phoenix, 21h00
Dallas à Anaheim, 20h00

Le Canadien acquiert Gino Odjick pour sa robustesse

FRANÇOIS LEMENU
PRESSE CANADIENNE

André Savard a réalisé sa première transaction depuis qu'il a succédé à Réjean Houle le 20 novembre dernier. Le nouveau directeur général du Canadien a fait l'acquisition hier de l'ailier gauche Gino Odjick, des Flyers de Philadelphie, en retour du centre P.J. Stock et d'un sixième choix au repêchage de 2001.

«Gino Odjick va combler un besoin parmi notre groupe d'attaquants, a commenté Savard. Nous voulons nous grossir et nous renforcer physiquement.»

«Odjick apporte également de l'expérience et une bonne éthique de travail, a-t-il ajouté. C'est un leader et un joueur de caractère qui va donner une nouvelle dimension à l'équipe. Sa seule présence va éviter à nos petits joueurs de recevoir des coups. Mais il ne vient pas ici seulement pour se battre, prévient Savard. Il peut aussi jouer dans cette ligue [la LNH].»

L'athlète natif de Maniwaki ne jouera pas à Ottawa ce soir mais devrait être en uniforme demain lorsque le Canadien accueillera les Sénateurs au Centre Molson. Sa femme Joeline doit donner naissance à un deuxième enfant ce matin. Odjick devrait arriver à Montréal durant la soirée.

Odjick, âgé de 30 ans, en est à sa 11^e saison dans la Ligue nationale. L'ancien homme fort du Titan de La-

val a entrepris sa carrière chez les Canucks de Vancouver en 1990-91. Il a été transféré aux Islanders de New York en mars 1998 en retour du défenseur Jason Strudwick, puis est passé aux Flyers en février dernier en échange de l'attaquant Mikael Andersson et d'un choix de cinquième ronde.

Cette saison, il a pris part à 17 matchs des Flyers, récoltant un but, obtenu contre le Canadien, et trois passes. Il s'est aussi vu imposer 28 minutes de pénalités. Dernièrement, il a subi une blessure au coude dont il se dit entièrement rétabli. «Je suis en bonne forme et je suis prêt à jouer», assure-t-il.

Odjick est très heureux de passer au Canadien. «C'est le rêve de tout enfant québécois, a-t-il dit lors d'un appel- conférence. Je suis aussi heureux de revenir jouer au Canada, où j'ai passé les huit premières années de ma carrière.»

Même s'il n'a plus 20 ans, Odjick n'entend pas modifier son jeu. «Je vais compléter mes mises en échec et créer de l'espace pour les joueurs de talent. Je connais mon rôle même si le hockey a changé ces dernières années. Je suis un gros gars [6 pieds 3 pouces et 217 livres] et je suis prêt à tout pour aider l'équipe.»

Odjick touche un salaire de 850 000 \$US. Stock gagne 350 000 \$US. En 556 matchs, Odjick a marqué 59 buts et amassé 69 passes pour 128 points.

Il a aussi écoupé de 2419 minutes de pénalités, ce qui lui vaut le 18^e rang dans l'histoire de la LNH.

Les Sénateurs contre Yashin: affaire classée

EN BREF

Kanata, Ontario (PC) — Les Sénateurs d'Ottawa ont officiellement renoncé à leur poursuite de dommages et intérêts de 930 000 \$US contre Alexei Yashin et une entente a été conclue entre les deux parties. À la demande des Sénateurs, la LNH s'est retiré des auditions en arbitrage avec l'Association des joueurs de hockey de la Ligue nationale. Appuyés par la LNH, les Sénateurs poursuivaient leur ancien capitaine parce qu'il n'avait pas respecté son contrat en faisant la grève pendant toute la saison dernière. La ligue et les Sénateurs estimaient que l'absence de Yashin a entraîné des pertes de revenus aux guchets et le propriétaire Rod Bryden alléguait que l'équipe a raté la deuxième ronde des séries éliminatoires parce qu'elle ne pouvait pas compter sur Yashin. Les conditions de l'entente n'ont pas été dévoilées mais le directeur général des Sénateurs, Marshall Johnston, a dit: «Il n'y avait pas et il n'y aura pas de compensation financière pour

l'équipe.» «Alexei est revenu avec l'équipe et il met tout son cœur à l'ouvrage. Nous sommes satisfaits de sa performance. Il est temps de passer à autre chose.» Yashin a réussi huit buts et obtenu 16 passes en 27 matchs cette saison.

Knabe bat son propre record

Melbourne (PC) — Morgan Knabe, d'Edmonton, a réussi un record personnel hier pour décrocher la médaille d'argent du 200 m brasse masculin, lors de la dernière journée de la cinquième étape de la Coupe du monde de natation en petit bassin. Knabe a terminé la compétition avec deux médailles d'or, une d'argent et 5000 \$. À mi-chemin de la saison de la Coupe du monde, il domine les classements des 50 m et 100 m brasse et l'antécédent de participer aux cinq autres étapes de la Coupe du monde. Dans la course d'hier, Fabio Fabbri, d'Italie, a remporté la médaille d'or en 2 min 9 s 3. Knabe, âgé de 19 ans, a inscrit un temps de 2 min 11 s 35, battant son record personnel par deux centièmes de seconde. Jim Piper, d'Australie, a pris le troisième rang en 2 min 11 s 75.

Téléphone: 985-3322

LES PETITES ANNONCES

Télécopieur: 985-3340

I.N.D.E.X REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
- 100 • 150 Achat-vente-échange
- 160 • 199 Location
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
- 200 • 250 Achat-vente-échange
- 251 • 299 Location
- 300 • 399 MARCHANDISES
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

101

PROPRIÉTÉS À VENDRE

AU COEUR DU PLATEAU. Charmant cottage entièrement détaché. À 2 pas du Parc Lafontaine sur rue paisible. Aire ouverte au 1^{er} étage. 3+1 ch. au 2^e, 1 1/2 s/b. Jardin à l'europpéenne avec vivaces, balcon et bassin. 100% rénové. Cave de béton, hangar sur 2 étages. Rangement ++. Unique, faites vite! (514) 982-6809 (soir ou répondre)

ST-LAMBERT - Maison de ville, secteur recherché. 4 ch., 2 1/2 s/b. 186 000 \$. (450) 923-1486

ST-LAURENT OUEST. Rue St-Louis, split level. 9 pièces, 5 ch., 3 s/b, gar. dble. Info: (450) 646-9714

103

CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

PETITE PATRIE. superbe 7 pièces, face au parc, haut duplex ou rdc c. avec s.-sol. (514) 993-2906

103

CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

VIEUX-MONTRÉAL. 1, MCGILL LUXUEUX CONDO 2 s. de b., 2 c.c., loggia, climatisation, garage intérieur 10e étage. Vue imprenable sur Mt. Pas d'agents. (514) 394-6616 (514) 287-9882

125

HORS FRONTIÈRES

FRANCE-PARIS-PROVINCE Vous cherchez une maison ou un appartement à acheter ou à louer. 277-0346 (Jacques Boizeau)

160

APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

4^e ÉQUIPE ET MEUBLÉ ou semi-meublé. Court ou long terme. Près métro Joliette. (416) 694-1975

160

APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

DISCRIMINATION INTERDITE

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

PLATEAU

Loft unique Berni-Dujuth, entrée grillagée, meubl. équipé. Au mois, sans bail. 1 100\$/mois. 830-1344

163

OFFRE À PARTAGER

PLATEAU Grand 5 1/2 à partager, foyer, garage, bureau de travail. Jan. à juin. 600\$/mois tout inclus. 890-1666

170

HORS FRONTIÈRES À LOUER

À SAISIR! 3^e PARIS XIXe Près du nouveau complexe de La Villette. 550\$/sem pour 1 couple, 650\$/sem pour 2 couples. (514) 842-3573

Noël à Paris

26 décembre au 13 janvier Ateliers (lot) meublés à louer, équipé. 2 ch., ensoleillé, calme, entrée privée arborée, dans le sympathique quartier de Belleville, métro, 10 minutes de Châtelet. 600\$/sem. (33) 1 40 30 09 14

NOËL À PARIS

Charmant 2 pc. meublé dans quartier sympa. Pr. métro. Du 14 déc. au 8 jan. 500\$/sem. 514-9445-4327, 514-942-8998

PARIS

XV^e, superbe appart., 3^e ét., meublé ancien, l'équipé, 2-4 pers., parc. Diap. sem./mois. (450) 968-0262

PROVINCE

Vue sur mer, condo 2 c.c., grand balcon. (514) 276-9066, (514) 735-0220 soir

175

MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

ESTRIE - 4 acres, lumineux, 2000 p.c., 4 ch., 3 ét., poêle à bois vitré, forêt intime au bord du lac. 675 \$/sem. (416) 599-6244

175

MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

ILE VERTE (sur l'île), Bas St-Laurent. Maison ancestrale. 4 c.c., foyer, gr. terrain. Vue sur Fleuve. Tl. confort. Mois, sem. (450) 882-2877

ST-JOVITE

Très beau site. Meublé, 4 ch., foyer, tout inclus. Après 15 déc. 3 000 \$/m. (819) 425-9619

176

CHALET À LOUER

CHARMANTE MAISON-CHALET familiale. 1/2 h des ponts Spacieuse, équipée, ski, foyer, calme. Diverses formules. (514) 272-5136

ENTRELACS

1h1/2 Mil. 2 c.c. Ski de fond et alpin. N-4. Déc à avril. Semi/mois-saison. (450) 985-0994

NOËL À MEMPHRÉMAGOG

Bord du lac, superbe résidence d'architecte, 3 c.c., foyer, meublée. Charmant. Construction neuve. 23 décembre au 15 février. 2 800\$ (450) 449-4193 (819) 876-2060 (week)

PARC DU BIC

vue fleuve 2 c.c., foyer, tout équipé. Ouvert à l'année. www.vieuxloupdemont.com (418) 736-4816, (418) 750-5915

301

CEUVRES D'ART

RIOPELLE (hulle) 27 x 62cm (1970) (416) 653-4767

303

ANTIQUITÉS

ACHAT ANTIQUITÉS Bronzes, etc... S. Gélinaud 450-796-2886 1-800-933-8686

LIVRES ET MEUBLES RARES,

relures de luxe, sculptures et peintures de choix. Particulier: 514-333-1762

307

LIVRES ET DISQUES

ACHETONS LIVRES & DISQUES 598-6580, 707 Mt-Royal est (514) 919-3860

ACHETONS LIVRES

SERVICE À DOMICILE. 387-8544

LIBRAIRIE D'EXPERIENCE

achète à domicile fonds universitaire, littéraire et beaux livres. 914-2142

335

BOIS DE FOYER

BOIS-FRANC SEC. 755. Cadré ornamental. 1/2 corde et +. Livraison rapide. (514) 987-5797

355

BAZARS ET VENTES DE GARAGE